



# Assemblée générale

Distr.: Limitée  
18 février 2008

Français  
Original: Anglais

---

**Comité des utilisations pacifiques  
de l'espace extra-atmosphérique**  
Sous-Comité scientifique et technique  
Quarante-cinquième session  
Vienne, 11-22 février 2008

## Projet de rapport

### I. Introduction

1. Le Sous-Comité scientifique et technique du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique a tenu sa quarante-cinquième session à l'Office des Nations Unies à Vienne du 11 au 22 février 2008, sous la présidence de Aboubekr Seddik Kedjar (Algérie).
2. Le Sous-Comité a tenu [...] séances.

#### A. Participation

3. Ont assisté à la session les représentants des 54 États membres du Comité suivants: Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Autriche, Belgique, Bolivie, Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Canada, Chili, Chine, Colombie, Cuba, Égypte, Équateur, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Grèce, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Italie, Jamahiriya arabe libyenne, Japon, Kazakhstan, Liban, Malaisie, Maroc, Nigéria, Pakistan, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, République arabe syrienne, République de Corée, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Slovaquie, Suède, Suisse, Thaïlande, Turquie, Ukraine, Venezuela (République bolivarienne du) et Viet Nam.
4. À la 678<sup>e</sup> séance, le 11 février, le Président a informé le Sous-Comité que l'Angola, le Costa Rica, la Côte d'ivoire, El Salvador, l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Guatemala, la République dominicaine et la Tunisie avaient demandé à assister à la session en qualité d'observateurs. Comme il est d'usage, ces États ont été invités à envoyer une délégation qui assisterait à la session et prendrait la parole, le cas échéant, sans préjudice de la suite qui serait donnée à d'autres demandes de cette nature et sans que cela implique une décision quelconque du



Sous-Comité quant au statut de ces délégations, celui-ci accédant à ces demandes à sa convenance.

5. Des observateurs des organismes des Nations Unies ci-après ont assisté à la session: Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR), Organisation météorologique mondiale (OMM), Union internationale des télécommunications (UIT) et Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

6. Des observateurs des organisations ci-après ont également assisté à la session: Agence spatiale européenne (ESA), Association des explorateurs de l'espace (ASE-USA), Association européenne pour l'Année internationale de l'espace (EURISY), Association pour la Semaine mondiale de l'espace, Comité de la recherche spatiale (COSPAR), Comité sur les satellites d'observation de la Terre (CEOS), Conseil consultatif de la génération spatiale, Institut européen de politique spatiale (ESPI), Fédération internationale d'aéronautique (FIA), Organisation africaine de cartographie et de télédétection (OACT), Organisation internationale de télécommunications mobiles par satellites (IMSO), Société internationale de photogrammétrie et de télédétection (SIPT), Spaceweek International Association et Université internationale de l'espace (ISU). L'Organisation européenne pour des recherches astronomiques dans l'hémisphère austral et la Secure World Foundation dont les demandes de statut d'observateur permanent auprès du Comité sont en instance, ont assisté à la session. L'Organisation européenne de télécommunications par satellite (EUTELSAT) a assisté à la session et a demandé à bénéficier du statut d'observateur permanent auprès du Comité (A/AC.105/C.1/2008/CRP.7).

7. La liste des représentants des États, des organismes des Nations Unies et des autres organisations internationales ayant participé à la session est publiée sous la cote A/AC.105/C.1/INF/[...].

## **B. Adoption de l'ordre du jour**

8. À sa 678<sup>e</sup> séance, le 11 février 2008, le Sous-Comité a adopté l'ordre du jour suivant:

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Élection du Président.
3. Déclaration du Président.
4. Débat général et présentation des rapports sur les activités nationales.
5. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales.
6. Application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra atmosphérique (UNISPACE III).
7. Questions relatives à la télédétection de la Terre par satellite, y compris ses applications dans les pays en développement et pour la surveillance de l'environnement terrestre.
8. Débris spatiaux.

9. Recours à des systèmes spatiaux pour la gestion des catastrophes.
10. Évolutions récentes des systèmes mondiaux de navigation par satellite.
11. Utilisation de sources d'énergie nucléaires dans l'espace.
12. Objets géocroiseurs.
13. Année héliophysique internationale 2007.
14. Orbite des satellites géostationnaires: nature physique et caractéristiques techniques, utilisation et application, notamment dans le domaine des communications spatiales, et autres questions relatives au développement des communications spatiales, compte tenu en particulier des besoins et des intérêts des pays en développement.
15. Projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-sixième session du Sous-Comité scientifique et technique.
16. Rapport au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

### **C. Élection du Président**

9. À sa 678<sup>e</sup> séance, le Sous-Comité a élu Aboubekr Seddik Kedjar (Algérie) Président de ses quarante-cinquième et quarante-sixième sessions, conformément à la résolution 62/217 de l'Assemblée générale en date du 22 décembre 2007.

### **D. Débat général**

10. Le Sous-Comité s'est félicité de l'élection de Aboubekr Seddik Kedjar (Algérie) comme Président pour un mandat de deux ans à partir de 2008. Il a remercié la Présidente sortante, Mazlan Othman (Malaisie), pour sa conduite des travaux et ses contributions aux réalisations du Sous-Comité lors de son mandat et l'a accueillie dans son nouveau rôle de Directrice du Bureau des affaires spatiales du Secrétariat.

11. Le Sous-Comité a chaleureusement accueilli la Bolivie et la Suisse comme nouveaux membres du Comité et l'OACT comme tout dernier observateur permanent du Comité.

12. Au cours du débat général, des déclarations ont été faites par les représentants des États membres suivants: Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Autriche, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Chine, Colombie, Cuba, Équateur, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Italie, Jamahiriya arabe libyenne, Japon, Malaisie, Nigéria, Pakistan, Philippines, Pologne, République arabe syrienne, République de Corée, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suisse, Thaïlande, et Venezuela (République bolivarienne du). Des déclarations générales ont été faites par les observateurs du Conseil consultatif de la génération spatiale, de l'ESA, de l'ESO, de l'ESPI, de l'EURISY, d'EUTELSAT, de la FIA et de la Secure World Foundation.

13. À la 678<sup>e</sup> séance, le Président a présenté le programme de la quarante-cinquième session du Sous-Comité et a passé en revue les activités spatiales menées au niveau mondial l'année écoulée, notamment les progrès importants réalisés grâce à la coopération internationale.

14. À la même séance, la Directrice du Bureau des affaires spatiales a passé en revue le programme de travail du Bureau.

15. Le Sous-Comité a été informé de la destruction prévue du satellite inexploitable "USA 193" du Bureau national de reconnaissance des États-Unis, actuellement en perdition et devant rentrer dans l'atmosphère terrestre dans les semaines à venir.

## **E. Rapports nationaux**

16. Le Sous-Comité a pris note avec satisfaction des rapports présentés par les États Membres (A/AC.105/907 et Add.1), qu'il a examinés au titre du point 4 de l'ordre du jour, "Débat général et présentation des rapports sur les activités nationales". Il a recommandé au Secrétariat de continuer d'inviter les États Membres à présenter des rapports annuels sur leurs activités spatiales.

## **F. Colloque**

17. Conformément à la résolution 62/217 de l'Assemblée générale, un colloque avec l'industrie sur le thème "L'industrie de l'espace dans les nouveaux pays spatiaux" s'est tenu le 12 février 2008. Il était animé par la Directrice du Bureau des affaires spatiales.

18. Lors de ce colloque, des exposés ont été présentés sur les thèmes suivants: "L'industrie spatiale des nouveaux pays spatiaux sur le marché spatial global" par S. Bochsinger d'Euroconsult; "La Fédération internationale d'astronautique et son rôle dans la promotion des relations de l'industrie de l'espace avec les nouveaux pays spatiaux", par J. V. Zimmerman de la FIA; "Le renforcement des capacités des industries spatiales autochtones: l'expérience de l'Inde" par K. Radhakrishnan de la branche Antrix de l'Organisation indienne de recherche spatiale (ISRO), "Les solutions satellite dans les pays émergents" par B. Pavesi de Telespazio; et "La coopération dans le domaine de l'industrie spatiale entre les pays actifs depuis longtemps dans ce secteur et les autres" par G. Maquet d'Astrium.

## **G. Coordination des activités spatiales des organismes des Nations Unies et coopération interinstitutions**

19. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction que la Réunion interorganisations sur les activités spatiales avait tenu sa vingt-huitième session à Genève du 16 au 18 janvier 2008. Il était saisi du rapport de cette vingt-huitième session interorganisations (A/AC.105/909) et du rapport du Secrétaire général sur la coordination des activités des organismes des Nations Unies concernant l'espace: orientations et résultats escomptés pour la période 2008-2009 (A/AC.105/910). Il a noté que ces rapports indiquaient dans quelle mesure les techniques spatiales et

leurs applications étaient devenues des outils essentiels à l'appui d'un large éventail d'activités menées par les organismes des Nations Unies pour appliquer et promouvoir les objectifs et les décisions des conférences et des sommets mondiaux et qu'ils constituaient des outils stratégiques permettant aux Nations Unies d'éviter les redondances dans l'utilisation des applications spatiales et les activités spatiales.

20. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction que la Réunion interorganisations était convenue d'élaborer un rapport sur les avantages de l'utilisation des techniques spatiales au service du développement durable en Afrique et que ce rapport devrait être présenté à la troisième Conférence des dirigeants africains sur l'application des sciences et techniques spatiales au développement durable prévue pour 2009.

21. Le Sous-Comité a également noté que la Réunion interorganisations était convenue de la nécessité de présenter un rapport au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et de rapprocher les dates de ses réunions annuelles de celles des sessions du Comité.

22. Le Sous-Comité a noté que la Réunion interorganisations tiendrait sa vingt-neuvième session à Vienne en 2009.

23. Le Sous-Comité a noté que, à l'issue de sa vingt-huitième session, le 18 janvier 2008, la Réunion interorganisations avait tenu son cinquième débat informel ouvert aux États Membres et aux observateurs du Comité. Ce débat eu pour thème les "partenariats entre les secteurs public et privé et l'adoption de méthodes novatrices de financement au sein du système des Nations Unies en vue de promouvoir l'utilisation des techniques spatiales et leurs applications" pour tenir compte du fait que les États Membres recouraient de plus en plus au système des Nations Unies pour établir des partenariats d'intérêt mutuel entre les secteurs public et privé et pour rechercher des méthodes novatrices de financement à l'appui d'une mise en œuvre plus efficace des activités relevant de leur mandat.

## **H. Adoption du rapport du Sous-Comité scientifique et technique**

24. Après avoir examiné les points inscrits à son ordre du jour, le Sous-Comité scientifique et technique, à sa [...] séance, le [...] février 2008, a adopté son rapport au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, qui contient ses vues et recommandations exposées dans les paragraphes ci-après.

## **II. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales**

25. Conformément à la résolution 62/217 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité scientifique et technique a poursuivi l'examen du point 5 de son ordre du jour, intitulé "Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales".

26. À la 679<sup>e</sup> séance, la Spécialiste des Nations Unies des applications des techniques spatiales a donné un aperçu des activités entreprises et prévues dans le cadre du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales.

27. Les représentants du Canada, des États-Unis, de l'Inde, du Japon et du Mexique ont fait des déclarations au titre du point 5 de l'ordre du jour.

28. Conformément à la résolution 62/217 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité, à sa 682<sup>e</sup> séance, a de nouveau convoqué le Groupe de travail plénier et a élu K. Radhakrishnan (Inde) comme son Président. Le Groupe de travail plénier a tenu [...] séances du 13 au [...] février 2008. À sa [...] séance, le [22] février, le Sous-Comité a fait sien le rapport du Groupe de travail plénier qui figure à l'annexe I du présent rapport.

#### **A. Activités du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales**

29. Le Sous-Comité était saisi du rapport de la Spécialiste des applications des techniques spatiales (A/AC.105/900). Il a noté que les activités prévues pour 2007 au titre du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales avaient été menées à bien et s'est félicité du travail accompli par la Spécialiste à cet égard.

30. Le Sous-Comité a noté que les domaines thématiques prioritaires du Programme étaient la gestion des ressources naturelles et la surveillance de l'environnement, la gestion des catastrophes, le téléenseignement et la télésanté, l'éducation et le renforcement des capacités, notamment dans les sciences spatiales fondamentales et le droit de l'espace. Il a également noté que les applications techniques suivantes pouvaient être utilisées pour mettre en œuvre ces domaines thématiques: systèmes mondiaux de navigation par satellite (GNSS), communications par satellite, télédétection et systèmes d'information géographique (SIG), satellites météorologiques et d'observation de la Terre, et application des micro- et nanotechnologies dans l'espace. Le Sous-Comité a en outre noté que le Programme adoptait l'approche des "application intégrées des techniques spatiales", dans laquelle il intégrait tous les domaines thématiques prioritaires lorsque cela paraissait opportun. Le Sous-Comité a par ailleurs noté qu'il était nécessaire que le Programme continue à tenir compte de tous ces domaines thématiques prioritaires pour garantir l'intégrité de l'ensemble de ces efforts.

31. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction que, depuis sa session précédente, des ressources supplémentaires pour 2007 avaient été fournies par divers États Membres et organisations, comme il était indiqué dans le rapport de la Spécialiste (A/AC.105/900, par. 58 et 59).

32. Le Sous-Comité s'est déclaré préoccupé par le montant toujours modeste des moyens financiers disponibles pour exécuter le Programme et a appelé les États Membres à en compléter le financement par des contributions volontaires. Estimant que les ressources limitées de l'Organisation des Nations Unies devraient être consacrées essentiellement aux activités ayant rang de priorité absolue, il a fait observer que l'exécution du Programme constituait l'activité prioritaire du Bureau des affaires spatiales.

33. Le Sous-Comité a noté que les sciences et les techniques spatiales ainsi que leurs applications faisaient partie intégrante du programme de développement et pouvaient donc être très utiles pour régler divers problèmes socioéconomiques des

pays en développement, en particulier dans les domaines de la communication, du développement rural, de la gestion des catastrophes, de l'éducation et de la santé. Il a noté à cet égard que les ateliers, stages de formation, séminaires et réunions du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales revêtaient une importance capitale pour renforcer les capacités d'utilisation des sciences et des techniques spatiales et de leurs applications, en particulier dans les pays en développement.

34. Le Sous-Comité a noté qu'en plus des conférences, stages de formation, ateliers, séminaires et colloques prévus pour 2008 (voir par. 38 ci-après), d'autres activités du Programme pour 2008 seraient axées sur les domaines suivants:

- a) L'aide à l'enseignement et à la formation afin de renforcer les capacités des pays en développement, en faisant appel aux centres régionaux de formation aux sciences et techniques spatiales affiliés à l'Organisation des Nations Unies;
- b) L'organisation d'ateliers et de séminaires sur les applications des techniques spatiales de pointe, ainsi que de programmes de formation de courte et moyenne durées;
- c) L'expansion du programme de bourses de longue durée afin d'appuyer l'exécution de projets pilotes;
- d) La promotion de la participation des jeunes aux activités spatiales;
- e) Le lancement de projets pilotes ou l'appui à ceux déjà lancés, pour donner suite aux activités du Programme menées dans des domaines présentant un intérêt prioritaire pour les États Membres;
- f) La prestation, sur demande, de services consultatifs techniques aux États Membres, aux organismes et institutions spécialisées des Nations Unies ainsi qu'aux organisations nationales et internationales compétentes;
- g) L'élargissement de l'accès aux données et autres informations relatives à l'espace.

## 1. Année 2007

*Réunions, séminaires, colloques, stages de formation et ateliers*

35. S'agissant des activités exécutées en 2007 dans le cadre du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales, le Sous-Comité a remercié les entités suivantes, qui ont coparrainé les divers ateliers, colloques et stages de formation tenus dans le cadre du Programme, comme indiqué dans le rapport de la Spécialiste des applications spatiales (A/AC.105/900, par. 59 et annexe I):

- a) Les Gouvernements des pays suivants: Argentine, Autriche, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Inde, Japon, Mexique, Maroc, Suisse, République de Corée et Viet Nam;
- b) ESA, Académie internationale d'astronautique, FIA, Institut de recherche spatiale de l'Académie autrichienne des sciences et Joanneum Research, National Aeronautics and Space Administration des États-Unis (NASA), Observatoire astronomique national du Japon, Centre national d'excellence technologique sanitaire du Mexique, Commission nationale des activités spatiales de l'Argentine

(CONAE), Agence nationale de télédétection de l'Inde, Centre royal de télédétection spatiale du Maroc, Institut de recherche spatiale de l'Académie des sciences de la Fédération de Russie, et Académie des sciences et de la technologie du Viet Nam.

*Bourses de longue durée pour une formation approfondie*

36. Le Sous-Comité a remercié le Gouvernement italien d'avoir continué d'offrir, par l'intermédiaire du Politecnico di Torino et de l'Istituto Superiore Mario Boella, et en collaboration avec l'Istituto Elettrotecnico Nazionale Galileo Ferraris, cinq bourses de 12 mois pour des études de haut niveau sur les systèmes mondiaux de navigation par satellites (GNSS) et leurs applications.

37. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction qu'en juin 2007, le Programme et la CONAE avaient créé conjointement le programme de bourses ONU/Argentine de formation supérieure en écoépidémiologie sous forme d'un stage annuel de six semaines donné à l'Institut Mario Gulich des hautes études spatiales de Cordoba (Argentine).

*Services consultatifs techniques*

38. Le Sous-Comité a pris note avec satisfaction des services consultatifs techniques fournis dans le cadre du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales à l'appui d'activités et de projets favorisant la coopération régionale dans le domaine des applications spatiales, comme indiqué dans le rapport de la Spécialiste des applications des techniques spatiales (A/AC.105/900, par. 34 à 42).

**2. Année 2008**

*Réunions, séminaires, colloques, stages de formation et ateliers*

39. Le Sous-Comité a recommandé d'approuver le programme ci-après de réunions, séminaires, colloques, stages de formation et ateliers qui seront organisés conjointement par le Bureau des affaires spatiales, les autorités du pays d'accueil et d'autres organismes en 2008:

a) Conférence internationale ONU/Arabie saoudite/Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture sur l'utilisation des techniques spatiales aux fins de la gestion de l'eau, qui doit se tenir à Riyad, du 15 au 19 mars;

b) Atelier ONU/Burkina Faso/Organisation mondiale de la santé/Agence spatiale européenne sur l'application des techniques spatiales au service de la télésanté en Afrique, qui doit se tenir à Ouagadougou du 5 au 9 mai;

c) Atelier ONU/Agence spatiale européenne/National Aeronautics and Space Administration/Agence japonaise d'exploration aérospatiale sur l'Année héliophysique internationale 2007 et les sciences spatiales fondamentales: Premiers résultats de l'Année héliophysique internationale 2007, qui doit se tenir à Sozopol (Bulgarie), du 2 au 6 juin;

- d) Atelier ONU/Colombie/États-Unis sur les applications des systèmes mondiaux de navigation par satellite, qui doit se tenir à Medellin (Colombie), du 23 au 27 juin;
- e) Atelier régional ONU/Indonésie sur les applications intégrées des techniques spatiales pour la gestion des ressources en eau, la protection de l'environnement et la réduction de la vulnérabilité aux catastrophes, qui doit se tenir à Jakarta du 7 au 11 juillet;
- f) Colloque ONU/Autriche/Agence spatiale européenne sur les applications des techniques spatiales à l'appui du plan de mise en œuvre du Sommet mondial sur le développement durable, qui doit se tenir à Graz (Autriche), du [...] au [...] septembre;
- g) Atelier ONU/Fédération internationale d'astronautique sur les Techniques spatiales: appui à une approche intégrée des risques potentiels pour l'environnement, qui doit se tenir à Glasgow (Royaume-Uni), les 26 et 27 septembre;
- h) Atelier régional ONU/Inde/Agence spatiale européenne sur l'utilisation des technologies spatiales pour la télé-épidémiologie au profit de l'Asie et du Pacifique, qui doit se tenir à Lucknow (Inde), du 21 au 24 octobre;
- i) Atelier ONU sur le droit de l'espace, qui doit se tenir à Bangkok du 24 au 27 novembre;
- j) Atelier régional ONU/Kenya/ESA sur les applications intégrées des techniques spatiales pour surveiller l'impact des changements climatiques sur le développement agricole et la sécurité alimentaire, qui doit se tenir à Nairobi du 1<sup>er</sup> au 5 décembre;
- k) Ateliers et stages de formation, qui seront organisés dans les centres régionaux de formation aux sciences et techniques spatiales affiliés aux Nations Unies.

## B. Service international d'information spatiale

40. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction la publication de *Highlights in Space 2007*<sup>1</sup>, ouvrage établi à partir d'un rapport de la FIA, en coopération avec l'Institut international de droit spatial. Il a adressé ses remerciements aux personnes qui ont contribué à ces travaux.

41. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction que le Secrétariat avait continué d'étoffer le Service international d'information spatiale et le site Web du Bureau des affaires spatiales ([www.unoosa.org](http://www.unoosa.org)), ainsi que le site Web sur la coordination des activités spatiales au sein du système des Nations Unies ([www.uncosa.unvienna.org](http://www.uncosa.unvienna.org)).

<sup>1</sup> Publication des Nations Unies, numéro de vente: E.08.I.7.

### C. Coopération régionale et interrégionale

42. Le Sous-Comité a noté que les principales activités des centres régionaux de formation aux sciences et techniques spatiales affiliés aux Nations Unies ayant reçu un appui au titre du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales en 2007 ainsi que celles prévues en 2008 et 2009 étaient présentées dans le rapport de la Spécialiste des applications des techniques spatiales (A/AC.105/900, annexe III).

43. Le Sous-Comité a noté que tous les centres régionaux prévoyaient de réunir en 2008 leurs conseils d'administrations, en leur qualité d'organes directeurs. Ces réunions permettraient de renforcer la coopération avec les gouvernements dans chaque région concernée en vue de mieux asseoir les centres régionaux comme centres d'excellence pour la formation dans tous les domaines des sciences et technologies spatiales.

44. Le Sous-Comité a en outre noté avec satisfaction que le Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales continuait de placer l'accent sur la coopération avec les États Membres aux niveaux régional et mondial, qui visait à appuyer les centres régionaux.

45. Le Sous-Comité a noté que les centres régionaux avaient participé au séminaire Institut international de levés aérospatiaux et sciences de la Terre/Groupe sur l'observation de la Terre/SIPT sur la reconnaissance du renforcement des capacités transfrontières en matière d'observation de la Terre, qui s'est tenu les 1<sup>er</sup> et 2 novembre 2007 à Enschede (Pays-Bas). L'application des conclusions de ce séminaire permettra aux centres régionaux de mieux reconnaître et gérer aux niveaux régional et international les compétences universitaires supérieures dans les domaines de l'observation de la Terre et de l'information géographique.

46. Le Sous-Comité a en outre noté que le Gouvernement indien avait apporté un appui constant et résolu au Centre de formation aux sciences et techniques spatiales pour l'Asie et le Pacifique depuis sa création en 1995, y compris en mettant à sa disposition des installations et des compétences appropriées par l'entremise de l'Organisation indienne de recherche spatiale et du Ministère indien de l'espace. Il a également noté que jusqu'à présent, le Centre avait dispensé 26 stages postuniversitaires de neuf mois: 11 sur la télédétection et les systèmes d'information géographique et 5 portant chacun sur les communications par satellite, la météorologie par satellite et le climat mondial, et les sciences de l'espace et de l'atmosphère. Le Centre a aussi organisé 16 stages et ateliers de courte durée ces dix dernières années. Pour couronner une décennie d'activités de formation, le Centre prévoit d'obtenir le statut de centre international d'excellence dans le domaine de la formation, de l'enseignement et de la recherche. Au total, 752 participants de 46 pays ont participé aux stages susmentionnés.

47. Le Sous-Comité a noté que le Centre régional de formation aux sciences et techniques spatiales pour l'Amérique latine et les Caraïbes avait commencé à organiser en 2002 des stages postuniversitaires de neuf mois. Le Centre recevait un appui considérable des Gouvernements brésilien et mexicain ainsi que de l'Institut national brésilien de recherche spatiale et de l'Institut national mexicain d'astrophysique, d'optique et d'électronique. À ce jour, le campus brésilien avait organisé cinq stages postuniversitaires sur la télédétection et les SIG. Le campus

mexicain avait organisé deux stages postuniversitaires sur la télédétection et les SIG et un stage sur les communications par satellite et préparé un stage sur les sciences spatiales et atmosphériques, qui doit se tenir en 2008. Sur le campus mexicain, des étudiants ont participé à l'élaboration de projets technologiques liés aux cours. En 2007, le Centre a accueilli trois stages de courte durée. Par ailleurs, le Centre équatorien de levés intégrés des ressources naturelles par télédétection a appuyé les activités du Centre en 2007.

48. Le Sous-Comité a noté que le Centre régional africain des sciences et technologies de l'espace, en langue française, organisait depuis son inauguration en 1998 des stages postuniversitaires de neuf mois. Il bénéficiait de l'appui actif du Gouvernement marocain, ainsi que du Centre Royal de télédétection spatiale, de l'École Mohammadia d'ingénieurs, de l'Institut agronomique et vétérinaire Hassan II, de l'Institut national des postes et télécommunications et de la Direction de la météorologie nationale. Le Sous-Comité a noté que le Centre avait déjà organisé huit stages de formation postuniversitaire de neuf mois, sur la télédétection et les SIG, les communications par satellite ainsi que la météorologie par satellite et le climat mondial. Depuis son inauguration, le Centre avait organisé 13 ateliers et conférences de courte durée.

49. Le Sous-Comité a noté que le Centre régional africain de formation aux sciences et techniques spatiales, en langue anglaise, avait, depuis son inauguration au Nigéria en 1998 sous les auspices de l'Agence nationale pour la recherche-développement dans le domaine spatial, organisé douze stages postuniversitaires de neuf mois: cinq sur la télédétection et les SIG, deux sur la météorologie par satellite et le climat mondial, quatre sur les communications par satellite et un sur les sciences spatiales et atmosphériques. En 2007, il a également organisé des stages de courte durée.

50. Le Sous-Comité a noté que, pour promouvoir le renforcement des capacités dans les domaines liés aux activités spatiales, des stages de formation sur la télédétection et les SIG avaient été organisés conjointement par l'Agence japonaise d'exploration aérospatiale et l'Institut asiatique de technologie, sis en Thaïlande, à l'intention des fonctionnaires des pays asiatiques.

51. Le Sous-Comité a également noté que la quatorzième session du Forum régional Asie-Pacifique des agences spatiales, qui avait pour thème "L'espace au service de l'autonomisation", s'était tenue à Bangalore (Inde), du 21 au 23 novembre 2007. Elle visait à renforcer la collaboration dans les domaines de l'échange d'informations sur les catastrophes et de la promotion de l'enseignement des sciences spatiales parmi les jeunes en Asie et dans le Pacifique.

52. Le Sous-Comité a également noté que l'Organisation de coopération spatiale en Asie et dans le Pacifique offrait un arrangement de coopération pour promouvoir les utilisations pacifiques de l'espace dans la région.

53. Le Sous-Comité a noté que des centres de ressources locaux qui avaient été créés en Inde, constituaient un exemple d'une application particulière des technologies spatiales dans la société et qu'ils fourniraient divers services aux communautés rurales, notamment des conseils d'experts sur l'agriculture, la pêche, la santé et l'hygiène, et un accès à des informations sur les ressources naturelles dans des domaines comme l'aménagement des bassins versants et l'utilisation des terres.

54. Le Sous-Comité a noté que la deuxième Conférence des dirigeants africains sur l'application des sciences et techniques spatiales au développement durable, qui avait pour thème "Le renforcement du partenariat africain dans le domaine de l'espace", s'était tenue à Pretoria du 2 au 5 octobre 2007. Faisant fond sur la première Conférence qui s'était tenue en novembre 2005, la deuxième Conférence a mis l'accent sur le renforcement des capacités, le partage des connaissances et la participation conjointe des pays africains à des projets mutuellement bénéfiques dans le domaine de l'application des sciences et techniques spatiales au développement durable. Le Sous-Comité a également noté que la troisième Conférence des dirigeants africains sur l'application des sciences et techniques spatiales au développement durable se tiendrait en 2009.

55. Le Sous-Comité a en outre noté que l'Atelier international sur les "Changements climatiques et l'adaptation en Afrique: le rôle des technologies spatiales" s'était tenu à Alger du 22 au 24 octobre 2007. Organisé par le Centre régional africain des sciences et technologies de l'espace, en langue française, et l'Agence spatiale algérienne, il visait à développer la capacité des pays africains à s'adapter aux changements climatiques d'une manière qui soit profitable aux plus vulnérables.

56. Le Sous-Comité a noté qu'un atelier sur l'application des techniques spatiales à la santé humaine s'était tenu à Mexico du 25 au 29 juin. Plus de 30 recommandations y ont été formulées par les participants et un groupe de travail pour l'Amérique latine et les Caraïbes a été créé et une initiative régionale dans le domaine de la télé-épidémiologie devrait être mise en œuvre.

57. Le Sous-Comité a noté qu'une réunion s'était tenue à Quito, les 13 et 14 décembre 2007, avec des représentants du Gouvernement équatorien (qui avait accueilli la cinquième Conférence de l'espace pour les Amériques en 2006), du Gouvernement colombien (qui avait accueilli la quatrième Conférence en 2002), du Gouvernement guatémaltèque (qui accueillera la sixième Conférence en 2009), du Bureau des affaires spatiales ainsi que du Groupe international d'experts des Conférences de l'espace pour les Amériques. Il a pris note de l'ensemble de recommandations concernant la préparation de la sixième Conférence adoptées par le Groupe international d'experts à la réunion de Quito (A/AC.105/C.1/2008/CRP.5). Il a également pris note de la proposition tendant à ce que M. Walter Lichem devienne membre du Groupe international d'experts.

### **III. Questions relatives à la télédétection de la Terre par satellite, y compris ses applications dans les pays en développement et pour la surveillance de l'environnement terrestre**

58. Conformément à la résolution 62/217 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité a poursuivi l'examen du point 7 de l'ordre du jour relatif à la télédétection de la Terre.

59. Au cours des débats, les délégations ont passé en revue les programmes de télédétection menés à l'échelon national ou en coopération. Des exemples de programmes nationaux et de coopération bilatérale, régionale et internationale ont

été présentés. Les représentants du Canada, de Cuba, des États-Unis, de la Fédération de Russie, de l'Inde, du Japon, du Nigéria, des Philippines, du Portugal et de la République de Corée ont fait des déclarations au titre de ce point de l'ordre du jour.

60. Le Comité a entendu les présentations scientifiques et techniques suivantes au titre de ce point:

- a) "Panorama des techniques spatiales en Turquie", par le représentant de la Turquie,
- b) "Progrès de la mise en œuvre du GEOSS", par l'observateur du GEO,
- c) "COSMO-SkyMed: le système italien d'observation de la Terre", par le représentant de l'Italie,
- d) "Activités de l'Ukraine dans le domaine de la conception et de la fabrication de satellites de télédétection", par le représentant de l'Ukraine.

61. Le Sous-Comité a souligné l'importance des données obtenues à l'aide des satellites d'observation de la Terre pour appuyer les activités menées dans un certain nombre de domaines de développement primordiaux, à savoir la géologie, l'hydrologie, l'océanographie, la surveillance de l'environnement, la recherche et le sauvetage, la gestion des ressources en eau, la pêche, la gestion des zones humides, l'agriculture, la sécurité alimentaire, l'aménagement des forêts et la déforestation, la sécheresse et la désertification, la gestion de l'utilisation des sols, la gestion des ressources naturelles, la gestion des déchets, la lutte contre les incendies de forêt, les observations et prévisions météorologiques, la surveillance à l'échelle mondiale des changements climatiques et des gaz à effet de serre, la surveillance de la calotte glaciaire, l'urbanisme, l'aménagement rural, l'alerte précoce en cas de catastrophe naturelle et l'aide humanitaire.

62. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction qu'en décembre 2007, la NASA avait rendu publique une image mosaïque de l'Antarctique du Satellite d'observation des terres (Landsat), dite Landsat Image Mosaic of Antarctica (LIMA), qui est la première prise de vue satellite haute résolution et couleur de ce continent.

63. Le Sous-Comité a pris note d'un certain nombre de projets internationaux dans le domaine de l'exploitation des techniques satellitaires destinés à appuyer le développement durable, tels que le projet Sentinel-Asia, le projet Terrestrial Initiative of Global Environmental Research (TIGER) de l'ESA et le partenariat entre le Brésil et la Chine relatif au satellite sino-brésilien d'exploration des ressources terrestres.

64. Le Sous-Comité a souligné combien il était important d'assurer un accès non discriminatoire pour un coût et dans des délais raisonnables aux données de télédétection et aux informations qui en découlent, ainsi que de renforcer les capacités d'adoption et d'utilisation des techniques de télédétection, en particulier pour répondre aux besoins des pays en développement.

65. Il a été estimé que le libre affichage, sur Internet, d'images de haute résolution représentant des zones sensibles, était préoccupant pour des raisons stratégiques. Cette délégation a proposé d'élaborer des lignes directrices conformes aux politiques nationales en vue de régir la dissémination de données sensibles dans le domaine public.

66. Le Sous-Comité a encouragé la poursuite de la coopération internationale en matière d'exploitation des satellites de télédétection, en particulier par la mise en commun des données d'expérience et des techniques dans le cadre de projets en collaboration bilatéraux, régionaux et internationaux. Il a noté le rôle important joué par des organismes tels que le CEOS, la SIPT et la FIA et par des entités internationales telles que le Partenariat pour la Stratégie mondiale intégrée d'observation pour promouvoir la coopération internationale en matière d'exploitation des techniques de télédétection, en particulier au profit des pays en développement.

67. Le Sous-Comité a accueilli avec satisfaction la présentation faite par le secrétariat du GEO, comme l'Assemblée générale l'y a invité dans sa résolution 62/217, sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan de travail décennal en vue d'un Système mondial des systèmes d'observation de la Terre (GEOSS), et noté que le GEOSS avait été conçu pour apporter des solutions concrètes à la société mondiale dans les neuf domaines suivants: lutte contre les catastrophes, santé, énergie, climat, eau, météorologie, écosystèmes, agriculture et biodiversité. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction que l'Afrique du Sud avait accueilli les séances plénières et les réunions ministérielles du GEO-IV au Cap du 28 au 30 novembre 2007.

68. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction que le programme européen de Surveillance mondiale pour l'environnement et la sécurité (GMES) non seulement favorisait la coopération au sein de l'Europe mais renforçait aussi la coopération internationale, au moyen de manifestations telles que "L'espace au service du développement: le GMES et l'Afrique", organisée à Lisbonne le 7 décembre 2007 en prélude au Sommet Union européenne-Afrique.

---